

Règlement 2022 de la Bourse au Golf du Golf Club Aix les Bains

Dépôt des articles

Lieu : Golf Club Aix les Bains, 95 avenue du Golf, 73100 Aix les Bains

Date : le vendredi 28 octobre de 10h00 à 18h00

Le Golf Club Aix les Bains prend en dépôt les articles de golf en bon état, nettoyés et déposés par des particuliers.

Ne sont pas acceptés :

- Chaussures
- Textiles (hors vestes et surpantalons)

Le Golf Club Aix les Bains se réserve le droit de refuser tout article.

Le déposant est le seul responsable des articles qu'il met en dépôt-vente.

Pour déposer un article, la loi impose la présentation **d'une pièce d'identité (passeport, CNI, permis de conduire, carte de séjour)** dont les données sont enregistrées par le Golf Club Aix les Bains et tenues à disposition de l'Administration.

Le prix de vente est défini par le déposant, en accord avec le Golf Club Aix les Bains.

Des **frais de dépôt de 5€** sont demandés à chaque déposant et payés au dépôt.

Les frais de dépôts demandés à chaque déposant restent acquis par le Golf Club Aix les Bains, même en cas d'inventus.

Vente des articles déposés

Lieu : Golf Club Aix les Bains, 95 avenue du Golf, 73100 Aix les Bains

Date : du samedi 29 octobre au dimanche 30 octobre de 10h00 à 17h00

Les articles sont vendus au prix étiqueté. Les articles ne sont **ni garantis, ni repris**.

Les articles sont vendus en l'état et le Golf Club Aix les Bains ne peut en aucun cas être tenu responsable d'un éventuel vice ou défaut des articles vendus.

Restitution des articles inventus et paiement

Lieu : Golf Club Aix les Bains, 95 avenue du Golf, 73100 Aix les Bains

Date : du dimanche 30 octobre de 17h00 à 19h00 au lundi 31 octobre de 10h00 à 14h00

Le paiement des articles vendus et/ou le retrait des articles inventus s'effectue sur présentation obligatoire du reçu de dépôt. Le paiement des articles vendus s'effectue uniquement par chèque à l'ordre du déposant.

Le montant de la vente, remis au déposant, est diminué d'une commission de 10% au profit de l'école de golf du Golf Club Aix les Bains.

Tout article ou chèque non récupéré par le déposant le lundi 31 octobre 2022 après 14h00 devient la propriété du Golf Club Aix les Bains.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »